

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 16 Novembre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE (à partir du 1.2.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 2.1), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD (à partir du 1.2.2), M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON (à partir du 1.2.2), M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.2), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.2.2), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 1.2.2) Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : Mme Sandrine BOUTARD suppléante de M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET Les Auxons : M. Jacques CANAL Mamirole : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au 3.2) Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 3.12) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER (à partir du 1.2.2) Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Pascal BONNET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noironte : M. Claude MAIRE Rancenay : M. Michel LETHIER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Saône : M. Yoran DELARUE Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance : M. Pascal DUCHEZEAU

Procurations de vote :

Mandants : J. ACARD, E. ALAUZET, T. BIZE (jusqu'au 1.2.1), P. BONNET, P. BONTEMPS (à partir du 2.2), G. CHALNOT, C. COMTE-DELEUZE (à partir du 1.2.2), Y.M. DAHOUI, D. DARD (jusqu'au 1.2.1), C. DEVESA, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, T. MORTON, A. POULIN (jusqu'au 1.1.1), I. SUGNY, C. THIEBAUT (jusqu'au 1.2.1), S. WANLIN, G. GAVIGNET (à partir du 1.2.3), C. LINDECKER, S. RUTKOWSKI, P. CORNE, J.M. BOUSSET, M. LETHIER, J. KRIEGER (jusqu'au 1.2.1), A. JACQUEMET, Y. DELARUE, J.C. CONTINI, J.C. ZEISSER,

Mandataires : P. MOUGIN, D. SCHAUSS, C. LIME (jusqu'au 1.2.1), J. GROSPERRIN, N. BODIN (à partir du 2.2), M. LEMERCIER, P. GONON (à partir du 1.2.2), C. MICHEL, B. FALCINELLA (jusqu'au 1.2.1), A. VIGNOT, L. CROIZIER, M. ZEHAF, J.S. LEUBA, F. PRESSE (jusqu'au 1.1.1), R. REBRAB, P. CURIE (jusqu'au 1.2.1), Y. POUJET, B. GAVIGNET (à partir du 1.2.3), V. FIETIER, J. CANAL, T. JAVAUX, F. BAILLY, M.J. BERNABEU, A. BLESSEMAILLE (jusqu'au 1.2.1), P. ROUTHIER, M. DONEY, C. ZOBENBULLER, Y. MAURICE,

Délibération n°2017/003867

Rapport n°4.6 - Etude-action pour le développement de la méthanisation sur le Grand Besançon - Demande de subventions

Etude-action pour le développement de la méthanisation sur le Grand Besançon - Demande de subventions

Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Plan Climat Air Energie Territorial »	Montant de l'opération : Dépenses : 50 000 € Recettes : 35 000 €
Sous réserve du vote du BP 2018 et PPIF 2018-2022	

Résumé :

En 2015, le Grand Besançon a voté son second Plan Climat Air Energie Territorial dont l'un des axes est le développement des énergies renouvelables (ENR), afin de devenir un Territoire à Energie Positive en 2050.

Pour aider les maîtres d'ouvrage à utiliser les énergies renouvelables, le Grand Besançon a décidé de réaliser des inventaires des potentiels ENR sur son territoire (éolien, hydraulique, bois énergie, géothermie, solaire...). Les potentiels éoliens, bois-énergie, solaire et géothermique sont réalisés. Il s'agit aujourd'hui de réaliser le potentiel de méthanisation du territoire du Grand Besançon.

I. Réalisation d'une étude action pour le développement de la méthanisation sur le Grand Besançon

Le PCAET voté en 2015 a pour objectif que le territoire du Grand Besançon devienne un Territoire à Energie Positive en 2050. Pour y parvenir, outre la diminution des consommations énergétiques du territoire, le développement de toutes les énergies renouvelables du territoire doit être engagé. Après une première étude du potentiel de production des énergies renouvelables réalisée en 2017, il s'avère que la filière méthanisation du territoire n'est pas développée et mérite d'être approfondie. L'objet de cette étude action est de rapidement consolider les chiffres théoriques de l'étude potentiel puis de mettre en place une animation territoriale avec nos partenaires (chambre d'agriculture, CCI, CMA, SYBERT, ADEME...) auprès des acteurs producteurs de biodéchets et ressources méthanisables (agriculteurs, entreprises, collectivités, commerce.....) afin de faire émerger des projets concrets sur le territoire.

II. Contenu de l'étude action

L'étude demandée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon porte sur trois étapes :

- l'approfondissement des gisements et de leur pérennité
- la mobilisation et l'accompagnement des acteurs de la filière
- l'émergence de projets concrets.

A/ l'approfondissement des gisements et de leur pérennité

Il est demandé au prestataire d'approfondir l'étude de potentiel réalisée en 2017, notamment sur les champs suivants :

- le gisement alimentaire issu de la restauration collective, des grandes surfaces et des industries agro-alimentaires
- Les déchets invendus en grande surface,
- Les autres typologies de déchets ou matières agricoles étant bien renseignées,

B/ la mobilisation et l'accompagnement des acteurs de la filière

Cette phase de mobilisation des acteurs a pour objectif d'identifier des projets et se basera principalement sur des échanges avec le Grand Besançon, la Chambre d'agriculture, le SYBERT, des contacts avec des producteurs essentiels de déchets organiques du territoire, des énergéticiens, et la vérification de certains points de blocage ou opportunités possibles liées à la localisation, à la réglementation, à l'injection dans le réseau et/ou la revente d'électricité.

Elle inclut un travail d'animation territorial visant à informer, sensibiliser et impliquer l'ensemble des acteurs pouvant avoir un lien avec les projets de méthanisation, dans le but de faciliter la recherche de porteurs de projets.

C/ l'émergence de projets concrets

Après avoir identifié des porteurs de projets en phase 2, il s'agit dans cette phase, de les accompagner de manière individuelle pour leur fournir les premiers éléments de faisabilité technico économique et juridique pour leur future unité de méthanisation.

Le prestataire devra travailler avec le porteur de projet, le Grand Besançon et les acteurs impliqués de manière à favoriser l'appropriation territoriale.

III. Le plan de financement prévisionnel

La réalisation de cette étude-action pour le développement de la méthanisation doit faire l'objet d'une consultation, pour un montant de 50 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Coût prévisionnel	50 000 €
FEDER 30 %	15 000 €
Région 40 %	20 000 €
Financement CAGB 30 %	15 000 €

Le Grand Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2018 et PPIF 2018-2022, autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à :

- solliciter les subventions auprès de la Région Franche Comté et du FEDER,
- signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette étude.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 117
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs
Reçu le 29 NOV. 2017
Contrôle de légalité
Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

